

Madame la Préfète,

Madame la Députée,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les chefs de services, représentants des autorités civiles, militaires et religieuses ;

Mesdames, Messieurs

Je vous remercie très sincèrement pour votre présence ce soir, à l'occasion de ce traditionnel moment de convivialité qui marque le début de l'année.

Cette modeste cérémonie des vœux est habituellement l'occasion de présenter, à l'issue de l'année qui vient de s'écouler, le bilan de l'action de l'Etat dans l'arrondissement. Bien entendu, il n'est pas dans mes intentions de déroger à cette tradition, même s'il me semble également grand temps, en cette fin janvier, de regarder vers l'avenir, de concrétiser de nouveaux projets et de porter de nouveaux espoirs pour notre territoire.

L'année 2009 aurait pu s'engager de manière bien terne au regard des évènements de 2008 : pas de préparation de voyage pontifical, aucun pèlerinage jubilaire, pas d'arrivée d'étape du tour de France en terminus d'une route d'accès au parking d'une station de ski, pas de PC sécurité un dimanche glacial de juillet pour la course Mondovelo, pas de création de nouvelle communauté de communes, même en pays non Toy, aucune visite d'Ingrid Bétancourt à la grotte de Massabielle ...

Mais la vie nous réserve toujours son lot d'évènements, bienvenus ou non ... certains d'entre eux nécessitent la réaction rapide, adaptée des services de l'Etat et je puis vous assurer qu'en 2009, l'ensemble de ceux qui ont été appelés à intervenir pour apporter leur concours à l'occasion des évènements qui ont concerné l'arrondissement ont mis en oeuvre toutes leurs compétences, apporté toute leur efficacité et leur entière disponibilité. Dans bien des situations cependant, le déploiement de ces moyens serait resté sans effet probant si d'autres collectivités, d'autres institutions, d'autres entreprises n'étaient venus apporter leur appui et leur aide.

Je pense en premier lieu à la gestion de toutes les conséquences des phénomènes naturels qui nous ont affecté, et ce dès le tout début de l'année : la tempête Klaus qui, il est vrai, à moins touché l'arrondissement d'Argeles Gazost que le nord du département mais qui a mobilisé, pour l'ensemble du département : sapeurs pompiers, forces de l'ordre et entreprises pour remédier aux dommages causés ; les avalanches qui ont désorganisé l'accès aux stations de ski et bien souvent nécessité la présence rapide des services de secours en montagne ; les fortes crues du gave de Pau du mois de mai que nous avons scrutées avec inquiétude, les coulées de boue bloquant durant 18 heures, les 10 et 11 novembre dernier l'unique route d'accès à Cauterets, avec, en corollaire, des décisions difficiles à prendre quant à la sécurité sanitaire des habitants ainsi rendus isolés ...

Cette liste non exhaustive des événements naturels survenus en 2009 démontre une nouvelle fois les enjeux particuliers de l'arrondissement en matière de sécurité civile et l'importance de la mission de prévention et d'organisation des secours que se doivent d'assumer l'ensemble des services de l'Etat, au premier rang desquels figure le SIDPC, les forces de gendarmerie et de police, mais aussi le SDIS et les associations de protection civile.

Ce sont, peu ou prou, ces mêmes services, renforcés, sur la base du volontariat, par des équipes "pluridisciplinaires" qui ont assuré la lourde et inédite charge de mettre en oeuvre les centres de vaccination contre la grippe A et de les faire fonctionner.

Je souhaite, ce soir, remercier très chaleureusement l'ensemble de ces acteurs qui oeuvrent, au quotidien et bien souvent dans l'ombre, pour notre sécurité, en ayant une pensée particulière et sincère pour les drames qui ont affecté le PGHM et la CRS de secours en montagne.

J'évoquerai en deuxième lieu, la crise économique qui, en dépit d'une arrivée timide dans le département a fini par toucher certains secteurs d'activité, provoquant une envolée dramatique du nombre des demandeurs d'emploi. Face à l'arrivée annoncée de cette situation difficile, la volonté du Préfet Delage, que vous avez confirmée à votre arrivée Mme la Préfète, a été, vous le savez, de mobiliser les dotations financières de l'Etat en direction des projets des collectivités les plus promptes à démarrer les travaux et ce afin de contribuer à remplir les carnets de commande des entreprises locales.

Ce faisant, nous avons quelque peu bousculé – c'est un euphémisme - les règles habituelles d'affectation de la DGE. Certains d'entre vous, maires, pdt d'EPCI, je le sais, s'en sont émus, mais l'objectif fixé a permis, grâce à la collaboration de tous, et, en premier lieu bien sûr des collectivités qui ont accéléré la programmation de leurs investissements, la réalisation effective de 4 500 000 euros de travaux subventionnés contribuant ainsi à maintenir un niveau d'activité pour nos entreprises, et pour les résidents de nos vallées.

La médiocre situation économique nous a également conduit à faire preuve d'innovation et d'imagination concernant les mesures d'aides à l'emploi décidées par le gouvernement, notamment en faveur des jeunes. Lorsque je prononce le pronom "nous", j'implique évidemment, et en tout premier lieu, les services de pôle emploi de Lourdes (Gérard Capel) qui ont su mobiliser l'ensemble des partenaires sur une opération de promotion des contrats aidés qui a, en début d'été, atteint des résultats exceptionnels au niveau de la région Midi Pyrénées. Mais l'une des composantes essentielles de la réussite de cette opération exemplaire a été la solidarité : solidarité des collectivités locales et des associations ; solidarité des "recruteurs" : missions locales, agences d'intérim, et solidarité des organismes, parfois les mêmes, qui travaillent aujourd'hui pour l'insertion durable sur le marché du travail de ces personnes qui étaient en difficulté, et dont on peut espérer qu'elles ont pris, grâce à ce dispositif, un nouveau départ.

Aussi, à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont répondu présents, qui ont démontré leur engagement tout au long de l'année 2009 pour soutenir, pour aider, pour accompagner les personnes en difficulté (et je pense également à tous les partenaires du groupe de prévention des expulsions que j'anime mensuellement à la sous préfecture), je voudrais témoigner de notre reconnaissance collective et, à titre personnel, de mon admiration.

Enfin, difficile de clôturer ce bilan, même sommaire, de l'année 2009 sans évoquer la RGPP. Certes, la date de mise en oeuvre des changements les plus importants est (a été) officiellement le 1er janvier 2010, l'avenir est donc devant nous ... (et je vais ainsi pouvoir faire une transition honorable pour aborder les perspectives 2010).

Sachez que cette réforme, nous y avons travaillé tout au long de l'année, avec détermination, afin notamment de garder, en sous-préfecture, au plus près de vous, élus, décideurs, chefs d'entreprises, responsables du monde associatif, des interlocuteurs dotés de compétences réelles, compétences pour certaines ré-affirmées, pour d'autres nouvelles.

Les orientations choisies ont en effet eu pour objectif de compenser le transfert vers d'autres services de certaines missions, traditionnellement exercées par les sous-préfectures, par l'attribution de nouvelles compétences.

Sans vouloir verser dans l'inventaire à la Prévert, je citerai tout d'abord, dans le domaine de la sécurité civile (dont j'ai souligné au début de mon propos l'importance des enjeux dans l'arrondissement) le soutien aux communes pour l'élaboration des plans communaux de sauvegarde mais aussi, après formation du personnel, un rôle accru dans la gestion de crises. Des évolutions de nos missions également dans le domaine réglementaire : suite au transfert de la gestion des passeports biométriques aux collectivités locales et à la réforme du système d'immatriculation des véhicules, la sous-préfecture devient en revanche compétente pour l'autorisation de toutes les épreuves sportives motorisées ou non. Un pôle d'information et d'aide à la gestion des associations sera également créé dans les prochains mois, avec le concours précieux de la nouvelle direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Enfin, nous gardons précieusement dans notre girond, pour tout le département, l'ensemble des questions concernant les commissions syndicales (et les ASA).

A la construction de cette balance entre compétences transférées et compétences acquises, s'ajoute la centralisation du contrôle de légalité des actes des collectivités locales en Préfecture, réforme souhaitée par le ministre de l'intérieur et qui est effective depuis le début de l'année.

Certes, le départ de cette mission qui participait du coeur même de notre métier et de nos compétences peut apparaître comme un vrai bouleversement pour les sous-préfectures comme pour nos partenaires. Mais sans vouloir être provocatrice, j'ai personnellement tendance à penser que si nous "perdons" le difficile exercice du contrôle de légalité, nous gardons en réalité "le meilleur" : le meilleur c'est le conseil aux élus et aux responsables administratifs des collectivités, la capacité de médiation en amont des procédures

juridiques, la légitimité à rassembler, autour d'une même question, l'ensemble des services de l'Etat afin d'expertiser les données d'un problème et aboutir à un consensus. Pour ces objectifs, qui ont toujours été les nôtres mais que nous nous devons à présent de renforcer, sachez que nous serons en 2010, plus que jamais présents et, je l'espère, réactifs.

Parmi nos objectifs pour l'année à venir figure également l'accompagnement des projets, accompagnement qui doit aller au delà de la simple connaissance des outils financiers et administratifs pouvant être mobilisés. L'expérience de "l'atelier montagne" dont j'aurais aussi bien pu parler dans le bilan de l'année passée a montré qu'il existait des volontés convergentes de définir et de penser une nouvelle évolution des territoires ruraux, que les enjeux de développement étaient multiples et devaient être analysés dans leur globalité, au regard des besoins réels des bassins de vie.

Cette expérience a aussi mis en évidence s'il en était besoin, l'importance primordiale de l'agriculture de plaine comme de montagne pour l'équilibre global de l'économie de ce territoire, mais nous savons tous que, paradoxalement, ce secteur est de ceux qui ont le plus souffert au cours de l'année passée. Si malheureusement, les leviers d'action financiers sont relativement faibles pour les représentants de l'Etat local, nous nous devons d'être plus attentifs à la gestion, au sens large du terme, de l'espace rural et agricole et réceptifs aux démarches novatrices.

Ces questions mais aussi celles du développement touristique durable, du maintien des services, de la solidarité intergénérationnelle, nous devons tous les avoir à l'esprit, chaque fois qu'un nouveau projet se présentera et c'est sous ce prisme que doit être examinée la pertinence de nos aides financières.

Enfin et bien entendu, l'emploi restera au coeur de nos préoccupations : je souhaite que l'expérience de mobilisation des partenaires sur la promotion des contrats aidés dans sa version 2010 puisse être étendue et bénéficier réellement au secteur privé même si l'expérience que nous avons tentée en fin d'année n'a pas été à proprement parler un succès. Et surtout, je sais la volonté de beaucoup d'entre vous de voir se développer des solutions en faveur des travailleurs saisonniers. Malheureusement les modifications législatives qui devaient intervenir l'été dernier pour arriver à mettre en place de nouveaux schémas d'organisation n'ont pas encore vu le jour, ce qui nous oblige aujourd'hui à subir une trop longue période de statu quo sur ce

dossier. Mais je sais Mme la Députée que vous avez de nouvelles idées dont nous discuterons prochainement avec les acteurs concernés.

Je ne saurais terminer cette intervention sans remercier en tout premier lieu l'ensemble de l'équipe qui m'entoure à la sous préfecture. L'année que nous venons de vivre est loin d'avoir été parfaitement sereine, du fait des réformes annoncées et de leurs inhérentes incertitudes mais le coeur et l'énergie que vous avez mis, ces derniers jours à ranger vos bureaux, archiver les anciens dossiers, jeter les papiers jaunis et même qqs souvenirs me laisse penser que le top départ d'une nouvelle étape a été donné. Une nouvelle étape pour laquelle je l'espère nous trouverons tous ensemble l'énergie nécessaire pour donner du sens, pour donner tout leur sens aux expressions "intérêt général" et "service public"...

J'aurai un dernier mot pour mes collègues du corps préfectoral qui m'apportent selon les moments de la journée soit le complément indispensable d'expertise nécessaire à l'exercice de mes missions, soit la touche de dérision et d'humour ... indispensable à l'exercice de mes missions. Enfin, je voudrais vous remercier, Mme la Préfète pour la confiance que vous m'accordez au quotidien, dans la gestion des affaires de cet arrondissement.

A tous, j'espère que l'année 2010 exaucera tous vos souhaits .. ou presque ! Gardons en un peu pour 2011 ... Je souhaite qu'en 2010 nous ayons tous assez de courage, de détermination et d'audace pour faire vivre, solidairement, ce territoire.